



CABRI GEOMETRE® II / CABRI GEOMETRE® II Plus

Licence d'utilisation

Les clauses et les conditions d'utilisation du logiciel CABRI GEOMETRE® II ou CABRI GEOMETRE® II Plus (le « LOGICIEL ») figurant ci-après, constituent un engagement conclu entre vous-même, en qualité de licencié du LOGICIEL et la société CABRILOG S.A.S.

Définitions :

Copie de sauvegarde : copie d'un logiciel effectuée sur un support différent de celui servant à sa propre utilisation dans le seul but de préserver cette utilisation.

Décompiler : Tenter de retrouver la logique de programmation ou de conception d'un logiciel.

L'interopérabilité s'entend comme l'adaptation d'un logiciel d'application (en l'occurrence le LOGICIEL) au logiciel d'exploitation propre à votre matériel informatique.

Support : CD-ROM fourni pour l'installation du LOGICIEL.

1 – CONCESSION DE LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL :

1.1 – Licence Monoposte : CABRILOG concède à l'acquéreur identifié sur la fiche jointe, le droit personnel, non transférable et non exclusif, d'utiliser le LOGICIEL pour une seule utilisation à la fois et pour une durée indéterminée. En aucun cas la licence d'utilisation ne pourra être à son tour concédée à une autre personne physique ou morale. La mise sur réseau informatique, en vue d'une possible utilisation du LOGICIEL par plus d'une personne simultanément constitue un acte de contrefaçon qui donnera lieu à poursuite et à une rupture fautive entraînant la résiliation de plein droit du présent contrat.

1.2 – Licence Site : CABRILOG concède à l'acquéreur identifié sur la fiche jointe, le droit personnel, non transférable et non exclusif, d'utiliser le LOGICIEL sur le site mentionné et uniquement celui-ci, pour une durée indéterminée et pour un nombre précis d'utilisations simultanées. Cette licence n'est valable que pour le site mentionné et pour les conditions dans lesquelles il se trouve à la signature des présentes. Toute copie du LOGICIEL réalisée ou transportée en dehors du site tant physiquement qu'électroniquement constitue un acte de contrefaçon qui donnera lieu à poursuites et à une rupture fautive entraînant la résiliation de plein droit du présent contrat.

2 – DOCUMENTATION : A titre accessoire, un droit d'usage personnel, non transférable, non exclusif de la documentation accompagnant le LOGICIEL est accordée à l'acquéreur. Ce dernier n'est cependant pas autorisé à copier, traduire les documents fournis avec le LOGICIEL, notamment le manuel d'utilisation. Néanmoins, dans l'hypothèse où le LOGICIEL est utilisé à des fins d'enseignement, le personnel enseignant du site mentionné, à l'exclusion de toute autre personne, est autorisé à reproduire le manuel d'utilisation. Les reproductions ainsi effectuées relèveront de l'usage personnel des enseignants et ne pourront être utilisées en dehors du site mentionné, ni utilisées par des tiers. Ces reproductions devront être détruites en cas de résiliation du présent contrat.

3 – SUPPORT DU LOGICIEL : Une fois la copie du LOGICIEL effectuée sur un ordinateur isolé, ou sur un réseau informatique pour lequel un seul accès au LOGICIEL est possible (licence Monoposte), ou sur un réseau informatique du site pour lequel seuls des accès au LOGICIEL à partir du site seront possibles (licence Site), le support ayant servi à l'installation fera office de copie de sauvegarde et ne pourra être ni prêté, ni loué, ni donné en garantie, ni transféré.

4 – SPECIFICATIONS : À l'exclusion de tout autre communication, le contenu du manuel d'utilisation ainsi que toute communication faite directement par CABRILOG concernant le LOGICIEL, constituent les seules spécifications valables d'un usage conforme du LOGICIEL et de son support.

5 – GARANTIE : En cas de défectuosité totale ou partielle du support, vous pouvez retourner celui-ci dans son emballage d'origine, correctement protégé et affranchi, accompagné de la facture et ce dans un délai maximum de 12 mois à compter de l'achat du produit. CABRILOG garantit, pendant 12 mois à compter de la date d'achat, l'absence de défauts et la conformité du LOGICIEL à ses spécifications. La garantie légale demeure applicable. Aucune garantie ne sera être due s'il est établi que le défaut est issu d'une négligence de l'utilisateur, ou d'une utilisation réalisée hors des spécifications indiquées à l'article 4.

6 – REPARATION : La réparation d'un défaut justifiant l'exercice de la garantie se limitera, à la discrétion de CABRILOG, soit au remplacement du LOGICIEL ou de son support, soit à son remboursement, à l'exclusion de tout autre réparation.

7 – RESTRICTIONS : En aucun cas le LOGICIEL ne devra être décompilé ou modifié, directement ou indirectement, ni traduit même partiellement. La réalisation de travaux dérivant du LOGICIEL est également interdite. Le droit d'usage concédé à l'acquéreur ne confère pas un droit de modifier les conditions d'utilisation du LOGICIEL. Tout problème d'interopérabilité, intervenant dans le cadre des spécifications du LOGICIEL, donnera lieu au retour du LOGICIEL au point de vente, dans les conditions de l'article 5. L'absence de garantie d'un usage déterminé du LOGICIEL et le fait que le LOGICIEL n'ait pas été réalisé pour satisfaire un besoin particulier de l'acquéreur, excluent toute prétention de l'acquéreur sur une version nouvelle ou améliorée du LOGICIEL.

8 - RESPONSABILITE : CABRILOG et son Distributeur ne garantissent ni l'efficacité d'une utilisation du LOGICIEL pour un usage déterminé, ni un quelconque succès à l'exploitation commerciale, directe ou indirecte, du LOGICIEL. En outre, le préjudice financier, résultant d'une perte de données, d'une perte de bénéfice, d'une interruption d'un service ou de la privation d'un droit, même subi par une tierce personne, ne saurait entraîner la responsabilité de CABRILOG ou de son Distributeur. La réparation éventuelle d'un tel préjudice ne pourra excéder la restitution des sommes versées pour l'acquisition du droit d'utilisation du LOGICIEL. L'acquéreur sera responsable de toute contrefaçon du LOGICIEL ou de sa documentation, ayant eu lieu directement ou indirectement, dans le cadre de son activité.

9 – COMPETENCE : Le présent contrat est placé sous la compétence de la loi française. Tout litige qui serait susceptible de s'élever entre les parties relève exclusivement des juridictions du siège social de la société CABRILOG S.A.S.

10 – GENERALITES : Un manquement à une obligation contractuelle à la charge de l'acquéreur (soit une atteinte, même légère, aux droits de propriété de CABRILOG, soit une tentative de décompilation du LOGICIEL) entraîne la résiliation de plein droit du présent contrat, à la date du manquement. L'absence éventuelle d'effectivité de certaines dispositions ne remet pas en cause les dispositions non atteintes du présent contrat. Le non respect des présentes dispositions par un utilisateur entraîne la responsabilité de plein droit de l'établissement acquéreur mentionné sur la fiche jointe.





CABRI GEOMETRE® II / CABRI GEOMETRE® II Plus

Licence d'utilisation *VOLET A RETOURNER*

La validité de la licence d'utilisation du LOGICIEL CABRI GEOMETRE® II ou CABRI GEOMETRE® II Plus est subordonnée à l'envoi du présent document, dûment rempli et signé par une personne autorisée à :

CABRILOG S.A.S.
6, Place Robert Schuman
38000 GRENOBLE
FRANCE

Une copie devra être effectuée avant cet envoi. Cette copie pourra vous être demandée.

Le retour de l'original de ce document est OBLIGATOIRE pour bénéficier de la garantie du LOGICIEL et de l'accès à l'assistance.

Etablissement : Activité :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Fax :

Email : (Très important) :

Licence : Monoposte Site (2 – 10 utilisateurs) Site (nombre d'utilisateurs illimité)

Date d'achat : Revendeur :

Système : Win 9x Win NT Win 2000 Win XP Mac OS 7 à 9 Mac OS X

Observations :

Je déclare avoir pris connaissance des articles de la licence d'utilisation et de la garantie et je m'engage à en respecter tous les termes et conditions.

Date :

Signature de l'utilisateur final et cachet de l'établissement :